LES CAUSSES
DU QUERCY

Candidature Pôle de pleine nature Vallée du Célé

Appel à projet Pôle de pleine nature -saison 2- en Massif central

Parc naturel régional des Causses du Quercy

unesco Géoparc mondial

Description du territoire

Périmètre Pôle de pleine nature vallée du Célé

Le pôle de pleine nature « Vallée du Célé », objet de la candidature, est situé dans le département du Lot au nord de la région Occitanie. Il suit la vallée du Célé (entre Bagnac-sur-Célé et Bouziès) et intègre la portion de la vallée du Lot entre Saint-Cirq-Lapopie et Arcambal ainsi que la vallée du Vers. 80 km séparent Bagnac-sur-Célé de Vers pour un temps de parcours de 1h30. Par ailleurs, il s'étend pour les 2/3 de son territoire au sein du Parc naturel régional des Causses du Quercy labelisé Géoparc mondial UNESCO depuis 2017.
Voir carte périmètre en annexe

Le pôle regroupe une partie des communautés du Grand Figeac, du Grand Cahors et du Causse de Labastide-Murat. Il représente un bassin de population de 28 507 habitants. Les 50 communes du pôle (*voir annexe communes et code INSEE*) avec en italique, les communes hors périmètre du Parc naturel régional des Causses du Quercy sont :

- Communauté de communes Causse de Labastide-Murat, 6 communes :

Cras, Lauzes, lentillac-du Causse, Orniac, Les Pechs du Vers et Sabadel-Lauzès

- Communauté d'agglomération du Grand Cahors, 7 communes :

Arcambal, Bouziès, Cabrerets, Cours, Saint Cirq-Lapopie, Saint Géry-Vers et Tour de Faure

- Communauté de communes Grand Figeac, 37 communes :

Assier	*Faycelles*	*Montredon*
Bagnac-sur-Célé	*Felzins*	*Planioles*
Béduer	*Figeac*	*Prendeignes*
Blars	*Fons*	Reyrevignes
Boussac	*Fourmagnac*	Saint Chels
Brengues	Gréalou	*Saint Felix*
Cambes	Grèzes	*Saint Perdoux*
Camboulit	Issepts	Saint Sulpice
Camburat	*Linac*	*Saint-Jean-Mirabel*
Cardaillac	*Lissac-et-Mouret*	Sauliac sur Célé
Corn	*Lunan*	*Viazac*
Espagnac-Ste-Eulalie	Livernon	
Espédaillac	Marcilhac sur Célé	

Le maintien du périmètre du pôle a été motivé par :

- La vallée du Célé comme un axe structurant traversant de multiples paysages : plateaux et gorges sauvages du Ségala, ambiance bocagère du Limargue, corniches calcaires de la vallée et les grands espaces calcaires des causses.
- Les rivières, un lien fédérateur, en intégrant les confluences du Lot/Célé et Lot/Vers.
- La continuité et diversité des activités de pleine nature.
- La richesse et la diversité du patrimoine naturel, culturel et paysager.

- L'intégration de deux Grands sites d'Occitanie que sont Cahors-Vallée du Lot et Figeac-Vallées du Lot et du Célé.
- Un temps de déplacement en voiture de 20 mn par rapport à la vallée (en référence à une étude menée par la DATAR en 2012, sur le temps de parcours maximum qu'un vacancier est prêt à effectuer, à pied ou en voiture, pour accéder aux activités).

Organisation territoriale et capacité d'ingénierie

Le pôle est constitué :

- d'un espace urbain avec la commue de Figeac (un peu moins de 10 000 habitants) et ses zones d'activités (un tiers des habitants du pôle demeurent à Figeac) ;
- des bourgs structurants avec des commerces ouverts à l'année : Bagnac-sur-Célé, Cardaillac, Cabrerets, Gréalou, Livernon, Marcilhac-sur-Célé, Saint-Géry-Vers et Tour de Faure ;
- d'un Parc naturel régional (Causses du Quercy sur les 2/3 du PPN) ;
- de nombreuses petites communes : 60% ont moins de 300 habitants soit 30 communes ; 3 communes ont plus de 1000 habitants : Bellefont-la-Rauze – 1226 hbts, Bagnac-sur-Célé – 1467 hbts et Figeac – 9802 hbts.

Les problématiques majeures sont :

- un territoire rural avec une faible densité d'habitants qui explique le peu de commerces ouverts à l'année dans les communes de la vallée ;
- un déficit de transport en commun en cœur de Pôle ;
- un vieillissement de la population ;
- un trafic routier important en juillet-août sur la route du Célé inférieur et moyen (D41).

Le Parc naturel régional des causses du Quercy assure l'animation du Pôle de pleine nature vallée du Célé. Il coordonne les actions des acteurs du territoire et s'appuie sur l'ingénierie mobilisée par les partenaires :

- 3 offices de tourisme Cahors-vallée du Lot, Figeac-Vallées du Lot et du Célé et Causse de Labastide-Murat ;
- l'Agence de développement touristique Lot Tourisme ;
- la Communauté de communes du Grand Figeac ;
- la Communauté d'agglomération du Grand Cahors ;
- le Département du Lot ;
- le Syndicat mixte Célé lot Médian.

Diagnostic touristique

Offres activités de pleine nature

Activités de pleine nature (25)	Nombre de sites et itinéraires de pratique	Accompagnement possible par un professionnel
Activités aquatiques (8)		
Baignade en rivière	7	non surveillée
	1	plage surveillée en juillet et août
Espace aquatique	1	
Canoë kayak	- 17 aires d'embarquement publics - 20 parcours proposés	oui
Paddle	- 2 sites	oui
Pêche	- 2 cours d'eau de 2ème catégorie - 8 cours d'eau de 1ère catégorie - 1 parcours no-kill - 2 parcours découverte - 2 plans d'eau	oui
Bateaux et bagarres	1 rivière : le Lot 3 points d'embarquement 4 parcours	oui
Activités sur corde et apparentées (7)		
Escalade	8 sites et plus de 500 voies	oui
Parcours accrobranche	1 site privé avec 8 parcours	oui
Parcours aventure accro roche	1 parcours privé avec 2 ateliers possibles	oui
Spéléologie	7 sites principaux	oui
Plongée souterraine	3 sites principaux	oui
Via Corda	1 parcours privé avec une variante	oui
Via ferrata	1 parcours privé avec tyrolienne 1 parcours en accès libre avec 3 variantes	oui
Activités randonnées (4)		
Randonnée pédestre	39 circuits PR, 4 GR (dont le GR65-Via Podiensis)	oui
VTT-VTC	8 circuits	oui
Cyclotourisme	8 circuits + 2 vélo routes nationales (V86 et V87)	oui
Equitation	3 boucles et nombreuses pistes	oui
Activités courses (2)		
Course à pied/trail	6 trails organisés par an dont un ultra trail	oui
Course d'orientation	7 parcours	oui
Activités autres (4)		
ULM	2 sites et plusieurs vols possibles	oui
Paramoteur	2 sites et plusieurs vols possibles	oui
Tir à l'arc	2 sites	non
Montgolfière	Plusieurs terrains de décollage	oui

Voir carte en annexe

Des activités à forte notoriété :

- Le Lot est une destination équestre phare au niveau national (source ADT Lot Tourisme et Association tourisme équestre). La vallée du Célé est le parcours le plus pratiqué par les cavaliers.
- Le Lot est le troisième spot mondial en termes de plongée souterraine (derrière la Floride et le Yucatan). Le site du Ressel à Marcilhac-sur-Célé attire des plongeurs du monde entier.

Par ailleurs, la vallée du Célé a pour spécificité de proposer sur un même territoire de basse altitude (150-350 m) plusieurs activités à corde :

- l'escalade avec notamment le site de Saint-Géry qui est classé comme site d'intérêt national par la Fédération française de Montagne et d'Escalade ;
- la spéléologie avec de nombreux stages nationaux organisés par la Fédération française de spéléologie et basés à Cabrerets et Orniac ;
- la via ferrata du Liauzu, la seule via-ferrata d'accès libre du Lot.

Des espaces protégés :

- Natura 2000 basse vallée du Célé
- Site inscrit de la vallée du Célé
- Sites de la Réserve naturelle régionale d'intérêt géologique du Lot
- Sites Unesco
- Sites protégés au titre des Monuments historiques
- Sites naturels majeurs du Parc
- Espaces naturels sensibles
- APB Faucon pèlerin et Grand-duc

Voir carte « zonage » en annexe

Une offre culturelle et patrimoniale diversifiée

- La préhistoire : Centre de préhistoire et grotte du Pech-Merle
- Le mégalithisme : sentier d'interprétation des dolmens de Saint-Chels, le menhir de Bélinac à Livernon, le dolmen de Pech Laglaire 2 à Gréalou inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint Jacques de Compostelle, plus de 200 mégalithes à l'échelle du pôle.
- Monuments, ouvrages principaux :
    - Château d'Assier, château renaissance
    - Prieuré d'Espagnac Sainte Eulalie (12 e -15e siècle)
    - Abbaye de Marcilhac-sur- Célé (9 e -15e siècle)
    - La chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Guirande à Felzins (12 e -15e siècle) avec peintures murale du 16e siècle.
    - Pont médiéval de Bagnac-sur-Célé (13 e -14e siècles) inscrit aux Monuments historiques
- Musées :
    - Ecomusée de Cuzals : labelisé Musée de France, il propose de découvrir le monde rural et agricole du Quercy.
    - Musée Champollion – Les écriture du Monde à Figeac
    - Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Figeac
- Les villes et villages dont :
    - Cabrerets

    - Cardaillac
    - Espagnac Sainte-Eulalie
    - Figeac
    - Fons
    - Marcilhac-sur-Célé
    - Saint-Cirq-Lapopie
    - Sauliac-sur-Célé
- Des animations culturelles annuelles dans les programmes du Parc naturel régional des Causses du Quercy, du Département du Lot, du Pays d'art et d'histoire du Grand Figeac, des offices de tourisme de Cahors- Vallée du Lot, Figeac-Vallées du Lot et du Célé et causse de Labastide-Murat.

Commerces et services

1470 hébergements sont recensés sur le territoire dont 920 sont labellisés ou classés (Qualité tourisme, Gites de France, marque Valeurs Parc, Accueil vélo, Rando étape Accueil cheval, hébergement pêche).
Voir carte en annexe.

Figeac (10 000 habitants) concentre la plupart des services et équipements de la zone. Néanmoins il existe un maillage diffus de commerces et une offre de restauration diversifiée sur le territoire du pôle : restaurants gastronomiques, restaurants traditionnels, boulangeries, supermarchés, superettes, …
Voir carte en annexe.

Clientèles

Le Lot a enregistré 8,9 millions de nuitées en 2022. Les touristes proviennent principalement de Haute-Garonne/Toulouse (8,1%), Paris (4,9%), Gironde/Bordeaux (4,2%). En termes de régions, l'Ile de France (24,7%) est en tête, suivie de l'Occitanie (19%) et de la Nouvelle Aquitaine (14,3%).

Les principaux marchés étrangers sont les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Belgique.

Le volume des excursionnistes en 2022 représentent 12, 7 millions de journées.

Voir le tableau de bord dynamique 2019-2022 sur le site de Lot tourisme et le bilan de la fréquentation touristique 2022 de Lot Tourisme en annexe.

Concernant le profil des clientèles :

Age	Répartition
15-24 ans	14,5%
25-34 ans	11,4%
35-49 ans	27,6%
50-64 ans	26,8%
65 ans et plus	19,7%

- 44% d'hommes et 56 % de femmes
- 34.4% de cadres, professions libérales et intermédiaires et 31,4% employés et ouvriers
- 24.3% de ruraux (agglo de -20 000 hts) et 33.6% de grandes agglomérations (100 000 hts et +)
- 47% viennent au moins à 3 personnes et 38,3% viennent à 2

Voir annexe Suivi de la demande touristique cumule 2018-19/Synthèse, Lot Tourisme

Promotion, communication

La vallée du Célé est mise en avant par les différents OGD :

- Cahors-Vallée du Lot : « La vallée du Célé paradis des activités sportives », https://www.cahorsvalleedulot.com/explorer/decouvrir-les-lieux-emblematiques/vallee-du-cele/
- Figeac-Vallées du Lot et du Célé : « Secrète vallée du Célé », https://www.tourisme-figeac.com/explorer/une-nature-aux-grands-reliefs/secrete-vallee-du-cele/
- Causse de Labastide-Murat : « Les vallées secrètes du Célé et du Vers »,
- https://www.tourisme-labastide-murat.fr/decouvrir/les-vallees-secretes/
- Lot Tourisme : « Le Lot secret – La vallée du Célé », https://www.tourisme-lot.com/le-lot-secret/les-vallees-intimes/la-vallee-du-cele
- Parc naturel régional des Causses du Quercy : « Coup de cœur – la vallée du Célé », https://www.parc-causses-du-quercy.fr/la-vallee-du-cele

Des séjours itinérances multi-activités sont également proposés invitant à descendre la vallée du Célé à pied, à vélo et en canoë. Ce projet a été mené par le Parc en association avec les offices de tourisme de Cahors-Vallée du Lot et Figeac-Vallées du Lot et du Célé. 6 séjours de 2 à 4 jours sont proposés : 3 pour les familles et 3 pour les sportifs.

Plus d'info : https://www.parc-causses-du-quercy.fr/itinerance-multi-activites

Des vidéos par activité ont également été réalisées et mises à disposition à l'ensemble des acteurs publics et privés. Elles ont fait l'objet de diffusion sur les réseaux sociaux. Par exemple :

- vidéo générique : https://youtu.be/8m9ewMBRhVg?list=PLMMxcCIX9N9VBPlgX8Fnqlv_wEpFusxmj
- vidéo spéléo : https://youtu.be/HN2p9LSjptQ?list=PLMMxcCIX9N9VBPlgX8Fnqlv_wEpFusxmj
- vidéo équitation : https://youtu.be/PF8jfcwONu0?list=PLMMxcCIX9N9VBPlgX8Fnqlv_wEpFusxmj

Gouvernance

Le Parc est chef de file du Pôle. A ce titre, il a en charge l'animation et le suivi des actions portés par les différents porteurs de projet. Les principales structures qui portent le développement sont Lot Tourisme et les offices de tourisme, le syndicat mixte Célé Lot médian (qui intervient pour le compte de collectivités comme le Grand Figeac), le Département du Lot et Kalapca qui est un opérateur privé historique dans le domaine des activités de pleine nature sur le Lot.

La gouvernance du pôle de pleine nature est assurée par un copil réuni à minima une fois par an. Il associe les partenaires publics, les prestataires privés et le milieu associatif :

- partenaires institutionnels : Département du Lot, Agence de développement touristique du Lot, Région Occitanie, Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie, SDJES du Lot, Chambres consulaires ;
- les Communautés de communes et d'agglomération : du Grand Figeac, du Causse de Labastide-Murat, du Grand Cahors ;
- les offices de tourisme Cahors- Vallée du Lot, Figeac-Vallées du Lot et du Célé et Causse de Labastide-Murat ;

- les partenaires socio-professionnels : prestataires d'activités de pleine nature, hébergeurs, … ;
- le tissu associatif : les comités départementaux sportifs, l'association La Route du Célé,…

Des groupes de travail technique sont mis en place en fonction des thèmes travaillés, par exemple : promotion/communication, handicap pleine nature pour tous ou navigation.

Atouts, faiblesses, opportunités et menaces

Atouts	Faiblesses
Une offre d'activités de pleine nature diversifiée, l'itinérance pédestre et équestre structurée	Une pratique timide en hors saison
Les rivières (Célé, Lot) – l'eau – la baignade	Une offre de commerces limitée
Le cadre paysager et patrimonial préservé (PNR, Géoparc UNESCO, site inscrit)	Un manque d'attractivité pour les clientèles jeunes adultes.
L'organisation territoriale des OGD (offices de tourisme et ADT)	Un déficit d'hébergement ouvert hors saison
La présence de 2 Grands sites Occitanie	Peu d'offres ciblées jeunes enfants
La mobilisation et l'implication des élus, des acteurs touristiques-APN et des associations	Une dimension ludique (gamification) des pratiques limitée
Un patrimoine riche (archéologique, religieux, vernaculaire, mégalithique, fortifié, immatériel)	
Opportunités	**Menaces**
Des sites de pratiques à proximité des établissements scolaires et des centres urbains (Cahors, Figeac)	Saisonnalité des activités notamment du canoë.
Le développement des véloroutes et voies vertes (vallée du Lot V86 et La Vagabonde V87)	Un manque d'anticipation sur la formation des moniteurs des APN
La proximité de la métropole toulousaine (et limousine + bassin de Brive + Aurillac + Rodez)	Maintien de l'emploi des APN
Un territoire mobilisé et propice au développement de l'accessibilité (handicap)	Réchauffement climatique (forte chaleur, navigabilité rivière, risque d'incendie…)
Programmation éducative à appuyer sur les APN (PNR, PAH Gd Figeac et Gd Cahors)	Maintien de la qualité des équipements existants
La présence de deux gares (Cahors et Figeac) qui sont reliés par une ligne de bus régulière Lio.	

Bilan pôle de pleine nature vallée du Célé précédent

L'expérience acquise au cours des 7 années précédentes sur la vallée du Célé (actions et animation) confirme la pertinence du périmètre du PPN vallée du Célé initialement défini. Durant cette période, l'ensemble des acteurs et partenaires s'est donné les moyens d'agir pour répondre à plusieurs enjeux :

- développer de nouvelles pratiques d'activité de pleine nature ;
- fédérer les acteurs du territoire autour du Pôle et assurer son animation ;
- mettre en place une stratégie de communication et des outils de promotion du Pôle.

A l’échelle du pôle, c’est 1 640 000 € qui ont été engagés dont 568 000 € du FEDER et 380 000 € de l’Etat, de la Région, du Département et des EPCI.

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy en tant que chef de file et coordinateur a assuré le suivi d’une vingtaine d’actions portées par 5 porteurs de projet dont un privé. 28 partenaires privés et publics ont été impliqués.

La candidature à l’AAP pôle de pleine nature Massif central -saison 2 s’inscrit dans la continuité du précédent. Le pôle s’est structuré avec une diversification de l’offre (via -ferrata, itinérance sensible, parcours d’orientation, cales d’embarquement et chemins de portage à canoé, circuit géocaching VAE et canoé, parcours tyrolienne, séjours itinérance douce multi-activités, aménagement de sites d’observation des étoiles) contribuant à développer son attractivité. Concernant le volet promotion et communication, le pôle s’est doté d’une identité propre « Vallée du Célé, vos sens dessus-dessous ». Il a élaboré une stratégie média sociaux, réalisé 3 accueils de blogueurs, mené des campagnes sur les réseaux sociaux, et réalisé 11 vidéos thématiques sur les activités de pleine nature. L’animation du pôle a permis également de travailler sur la qualification des prestataires APN en développant la marque Valeurs Parc pour la spéléologie, l’escalade et le canoé-kayak.

Un travail a également été réalisé sur la connaissance de l'offre accessible et des acteurs du territoire en lien avec le monde du handicap. À la suite d’un accompagnement ADEFPAT, un réseau de prestataires d'activités de pleine nature sur le territoire en capacité d'accueillir du public en situation de handicap s’est structuré. Un premier test de séjour 2 jours/une nuit a également était mené.

Toutefois certains enjeux n’ont pas pu être traités et notamment la mise en marché, le travail auprès des établissements scolaires et accueil de loisirs et la création d’offre pour les personnes en situation de handicap.

Dans un contexte post crise sanitaire et accélération du changement climatique (et des aléas météorologiques), de nouveaux enjeux se sont confirmés : l’adaptation de l’activité des socio-professionnels, l’information auprès des touristes sur les bons comportements à avoir, la régulation de la fréquentation sur certains sites, les risques à incendie, la gestion de l’eau, la gestion des camping-cars et vans et le renforcement des offres de mobilité douce.

Stratégie et programme d'actions à 3 ans

Enjeux

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, le pôle de pleine nature de la vallée du Célé va devoir répondre à plusieurs enjeux :

- **Elargissement de l'accès à la pratique des APN** :
  Le développement de la pratique des APN ne se limite pas à la seule sphère touristique. Dans un souci d'accès à tous, d'une part, il est primordial que le milieu scolaire, les centres de loisirs et socioculturels soient vecteurs de découverte et d'appréhension des APN, celles-ci pouvant servir d'appui pédagogique dans l'apprentissage des compétences et du vivre ensemble. D'autre part, il est impératif de rapprocher les publics en situation de handicap de la pratique des APN afin de décloisonner les pratiques et favoriser le partage et l'échange.

- **Décloisonnement des pratiques de pleine nature afin d'en faire un vecteur de découverte du patrimoine :**
  La pleine nature est en lien avec un territoire, son histoire et son patrimoine. Les activités doivent dépasser le seul cadre d'une pratique sportive ou de loisirs et inciter et favoriser la découverte patrimoniale de la vallée du Célé et son ciel noir par des offres et des approches innovantes. Il s'agit d'interroger notre rapport à la nature et aux paysages (et « leurs fabrications ») en mettant au cœur des réflexions les enjeux de biodiversité. Une approche sensible et ludique est à favoriser.

- **Renforcement des connexions aux Grandes itinérances :**
  Le PPN fait partie d'une dynamique autour de l'itinérance pédestre et cycliste dépassant son périmètre. Cette situation privilégiée est un atout sur lequel la vallée du Célé doit tirer profit pour développer son attractivité. Plusieurs itinéraires traversent et empruntent le PPN : les Chemins de Saint-Jacques avec la Via Podiensis (GR65) la variante du Célé (GR651), la véloroute La Vagabonde (V87) et la véloroute/voie verte de la vallée du Lot (V86).

- **Développement raisonné des APN et du territoire :**
  Le pôle de pleine nature s'inscrit dans la volonté de poursuivre ses actions et son développement dans un souci de tourisme responsable et vertueux. La qualification des prestataires, la capacité des hébergements, de gestion des flux et des déchets mais également la pression sur les milieux, la gestion de l'eau, la capacité de charge du PPN (gestion des camping-cars et des vans) et les risques incendies sont au cœur des préoccupations qui animent l'ensemble des acteurs.
  Une attention particulière est à apporter aux questions de la mobilité douce et de la décarbonation des déplacements (vélo bus, vélo train) avec notamment les services compétents départementaux et régionaux.

- **Mise en tourisme des offres :**
  La diversité, la richesse et la singularité du pôle sont à faire connaître. La promotion et une stratégie marketing numérique sont à poursuivre avec notamment la mise en marché d'offres innovantes, personnalisées et différenciantes répondant aux différentes cibles de clientèles. Un travail avec des agences réceptives est indispensable pour la mise en marché. Le relais par les habitants, sur le modèle (à revisiter) d'ambassadeurs ou de greeters, est un levier à développer.

- **Anticipation et adaptation des activités et de la saisonnalité aux aléas climatiques :**

Le changement climatique est une réalité impactant les activités saisonnières et les APN. Une démarche prospective afin d'anticiper plutôt que de subir est à mettre en place sur l'évolution des activités de pleine nature particulièrement nautique. Il s'agit d'accompagner les professionnels dans ce changement de paradigme et de questionner leur formation afin de construire l'offre de demain.

- **Evaluation et observation, des outils de pilotage :**
  Pour assurer un pilotage et une évaluation des actions conduites, des outils d'observation sont à mettre en place. En complément du réseau des écocompteurs existant pour le suivi de la fréquentation sur les sentiers de Grande Randonnée (*GR®*), des analyses et études s'appuyant sur l'open Data et des données de Flux-vision sont à définir et élaborer à l'échelle du PPN.

- **Gouvernance**
  Collectivement avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, associatifs, institutionnels et habitants, une gouvernance est à construire pour aborder collectivement les enjeux et animer la stratégie du PPN. Cette gouvernance est à réfléchir en tenant compte de la définition d'un modèle économique autonome financièrement qui, à terme, doit assurer la pérennité de l'animation du pôle de pleine nature.

Objectifs

Le pôle de pleine nature Vallée du Célé a pour priorité de renforcer ses objectifs initiaux tout en ayant le souci de porter à maturité le territoire et d'assurer une animation pérenne du pôle :

- consolider et renforcer une offre d'activités de pleine nature respectueuse de l'environnement qualifiée, diversifiée, de différents niveaux, permettant de séduire un large panel de profils de clientèles touristiques, loisirs, habitants et population de proximité,

- positionner le territoire comme un espace de loisirs de nature et de découverte du patrimoine accessible à tous,

- mettre en marché le PPN en proposant des offres touristiques responsables et durables dans un paysage préservé,

- accompagner les professionnels du tourisme et de loisirs sportifs à l'adaptation de leur activité dans un contexte de changement et d'aléas climatiques, assurer leur formation, développer et pérenniser les emplois.

Au regard du pôle de pleine nature précédent, la stratégie proposée va permettre d'intégrer fortement les dimensions climatiques (changement et aléas) et biodiversité (gestion environnementale, sensibilisation) dans le développement du territoire.

Les cibles de clientèles

Plus de la moitié des clientèles en séjours sont issues de l'Occitanie (43%) et de la Nouvelle-Aquitaine (13%). Par rapport au profil des voyageurs venant en Occitanie, la part des voyageurs dans le Lot est encore plus régionale. Ce constat est un avantage sur lequel il est nécessaire de capitaliser et de renforcer afin de maintenir et développer la clientèle de proximité.

Concernant la segmentation des clientèles dans le Lot, 47% est une clientèle familiale (45% au niveau Occitanie) et 26% est une clientèle entre 15 et 34 ans (31% au niveau Occitanie) *[Données Suivi demande touristique cumul 2018-19, Lot Tourisme] :*

- Les efforts sont à poursuivre pour développer et fidéliser une clientèle familiale de proximité et de résidences secondaires (12% des hébergements dans le lot).
- Une attention particulière est à apporter à la clientèle jeune en distinguant les 15-24 ans et les 25-34 ans en termes de levier d'attractivité.

Focus publics spécifiques :

Les publics en situation de handicap :
L'accès aux activités de pleine nature pour tous les publics est au cœur de notre projet de développement. Des premières actions ont été initiées dans le PPN-saison 1. L'enjeu est de poursuivre le travail afin d'avoir la capacité de proposer des offres diversifiées rassemblant tous les publics en intégrant les notions de pénibilité, d'intensité de la pratique, d'âges, de profil des clientèles et des pratiquants et également d'accessibilité par la prise en compte des différents handicaps (visuel, auditif, mental et moteur). Un groupe de travail constitués de professionnels des APN, d'hébergeurs, d'offices de tourisme, des comités départementaux de sport adapté et handisport, d'associations (APF, UMEN) a été créé et est mobilisé sur ces questions d'accessibilité.

Le public scolaire, des accueils de loisirs et des centres sociaux et culturels :
Le Parc naturel régional des causses du Quercy mais aussi les services patrimoines du Grand Figeac et de Cahors (Pays et villes d'art et d'histoire) et les services des espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Lot proposent aux écoles et accueils de loisirs différents projets sur des thèmes variés. Des cycles spécifiques « découverte du patrimoine par les activités de pleine nature » sont à élaborer afin de proposer à chaque enfant une possibilité de pratiquer au moins une fois plusieurs activités. Dans ce sens, un travail avec le Département au niveau des collèges est à initier.

Le public enfant et les familles :
Les offres à destination des jeunes enfants (4-12 ans) nécessitent d'être renforcées afin de travailler l'attractivité du PPN pour les familles. La gamification est une piste à explorer afin de proposer des activités de pleine nature où le jeu est le déclencheur de la pratique. La possibilité également de pratiquer des activités séparées enfants-parents est à construire.

Moyens déployés, gouvernance, modèle économique

Pour mener à bien cette stratégie, le Parc, en tant que chef de file du Pôle, souhaite renforcer sa capacité d'animation. En relais au chargé de mission tourisme qui assure la continuité de l'animation des activités de pleine nature, l'animation par un poste de chargé de mission dédié sera reconduite. Ce chargé de mission sera un appui nécessaire aux équipes du Parc, du Département et des EPCI qui ont pour ambition de pérenniser ce poste transversal/mutualisé.

La gouvernance mise en place dans le cadre du Pôle de pleine nature précédent sera poursuivie à savoir : un copil par an, la mise en place de groupes de travail technique (qui se réuniront autant que de besoin) et un comité technique au moins une fois par an.

Dans cette continuité, les mêmes partenaires restent mobilisés et impliqués :

- Partenaires institutionnels : Département du Lot, Agence de développement touristique du Lot, Région Occitanie, Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie, SDJES du Lot, Chambres consulaires.
- Les Communautés de communes et d'agglomération : du Grand Figeac, du Causse de Labastide-Murat, du Grand Cahors.
- Les offices de tourisme Cahors- Vallée du Lot, Figeac-Vallées du Lot et du Célé et Causse de Labastide-Murat.
- Les partenaires socio-professionnels : prestataires d'activités de pleine nature, hébergeurs, …
- Le tissu associatif : les comités départementaux sportifs, l'association La Route du Célé, …

Plan actions

Les actions du pôle prennent place dans un souci de respect de l'environnement afin de limiter l'impact des activités et de la fréquentation sur l'environnement. Le suivi de la biodiversité mené dans le cadre du site Natura 2000 Vallée du Célé (animé par le Parc), le suivi de la qualité de l'eau par le Syndicat mixte Célé Lot médian et le Syded, la volonté de renforcer et organiser l'observation avec Lot Tourisme, permettent de disposer des outils nécessaires pour limiter les impacts environnementaux.
(Plan d'actions détaillé en annexe)

N°	Actions	Maitre d'ouvrage
Axe 1 – Proposer une offre d'activité diversifiée et à haut niveau de		
1.1	Création d'une base trail en vallée du Célé (entre Figeac et Sauliac)	Grand Figeac
1.2	Matérialisation de l'entrée de la Vallée du Célé au Drauzou + Aménagement d'une aire d'interprétation à Brengues	Grand Figeac
1.3	Aménagement d'un belvédère, d'une aire d'accueil et d'information à Faycelles (sur la voie verte vallée du Lot-V86)	Grand Figeac
1.4	Acquisition de vélos électriques (connexion voie verte vallée du Lot-V86 et GR651)	Kalapca
1.5	Rénovation bâtiment pour en faire un centre de formation et d'hébergement	
1.6	Mise en place d'un itinéraire de randonnée sous la forme d'un parcours sonore sur le site de l'Oppidum de Murcens	Les chemins de Colin
1.7	Création du GRP « Vallées et causses du Quercy »	Comité départemental de randonnée pédestre
1.8	Aménagement d'aires d'embarquement de canoës-kayaks et d'accueil du public, d'aires de pêche / changement de mobiliers	Syndicat mixte Célé Lot médian
1.9	Installation de toilettes sèches sur les aires publiques en bordure de cours d'eau	
1.10	Sécurisation du franchissement canoës du seuil de Brengues	
1.11	Sécurisation du barrage de Marcilhac sur Célé	
1.12	Valorisation de zones humides et des milieux aquatiques	
1.13	Mobilité douce et valorisation touristique du Célé en milieu urbain (domaine du Surgié, Figeac)	
1.14	Aménagement d'un site d'observation du ciel étoilé	Parc naturel régional des Causses du Quercy
1.15	Site de Cuzals : observatoire du ciel et espace pastoralisme	Département du Lot
1.16	Requalification de la base du Liauzu	
1.17	Développement, sécurisation et mise en connexion des mobilités douces	
1.18	Aménagement et sécurisation des sites loisirs nature (escalade, spéléologie)	

Axe 2 – Assurer la transmission et le partage des pratiques		
2.1	Déploiement de la plateforme Géotrek de suivi et de valorisation des itinéraires de pleine nature	Lot Tourisme
2.2	Développement de randonnées et sorties natures adaptées aux personnes en situation de handicap	Les chemins de Colin
2.3	Mise en place d'ateliers de découverte de l'environnement adaptés aux tout-petits (1 à 3 ans)	Les chemins de Colin
2.4	Sorties nature pour une éducation à l'environnement et au développement durable auprès d'élèves d'école maternelle et élémentaire du pôle de pleine nature	Les chemins de Colin
2.5	Développement de randonnées de découverte de l'environnement et du territoire à destination de jeunes rencontrant des difficultés sociales, scolaires et économiques	Les chemins de Colin
2.6	Développement d'une offre ludique en plein air	Parc naturel régional des Causses du Quercy
Axe 3 – Planifier une communication et une promotion responsable		
3.1	Promotion, communication : accueils blogueur, réalisation vidéos et podcast.	Parc naturel régional des Causses du Quercy
3.2	Création séjours et commercialisation.	Parc naturel régional des Causses du Quercy
Axe 4 – Animer et pérenniser le pôle de pleine nature		
4.1	Animation pôle de pleine nature	Parc naturel régional des Causses du Quercy
4.2	Réduction de l'impact des déchets plastiques sur les cours d'eau	Syndicat mixte Célé Lot médian
4.3	Etude de la réduction de la vulnérabilité aux pollutions bactériologiques de la baignade de Saint Cirq Lapopie	Syndicat mixte Célé Lot médian
4.4	Etude sur les effets du changement climatique sur les loisirs nautiques	Syndicat mixte Célé Lot médian

Axes stratégiques

Une stratégie en 4 axes

La pratique d'activité de pleine nature est installée sur le territoire depuis une vingtaine d'années. Elle s'est renforcée et qualifiée avec la dynamique initiée avec le pôle de pleine nature -saison 1 de la vallée du Célé. Elle se poursuit aujourd'hui en assurant la structuration d'une stratégie collective et partagée. Elle doit tenir compte des nouvelles conjonctures à savoir la nécessaire adaptation aux évolutions des pratiques à la suite de la crise sanitaire dans un contexte de changement climatique. Cette stratégie doit également permettre de conserver le caractère attractif du territoire en assurant un développement économique et une accessibilité sociale durable. Le pôle de pleine nature de la vallée du Célé doit se positionner comme un véritable incubateur d'offres innovantes, ou APN et patrimoine sont intimement liés, respectueuses de l'environnement, accessible à tous et contribuant à la préservation de la biodiversité.

Pour cela, une stratégie en 4 axes a été élaborée :

1 – Proposer une offre d'activité diversifiée et à haut niveau de services
2 – Assurer la transmission et le partage des pratiques
3 – Planifier une communication et une promotion responsable
4 – Animer et pérenniser le pôle de pleine nature

Axe 1 – Proposer une offre d'activité diversifiée et à haut niveau de services

Objectifs :

1) Développer et maintenir la diversité des activités de pleine nature.
2) Assurer un bon accueil des saisonniers.
3) Mener des expérimentations et élaborer des offres nature-patrimoine-ciel noir soulignant la singularité du territoire, en favorisant une approche sensible et ludique, respectueuse de la biodiversité.
4) Assurer la qualification des services et de l'accueil pour un tourisme responsable et durable en s'appuyant sur des démarches d'accompagnement déjà initiées (marque Valeurs Parc, RSE, Rando étape, Accueil vélo, Fonds tourisme durable, Qualité tourisme, Tourisme et handicap…).
5) Encourager les possibilités de mobilité douce.

Résultats attendus :

- Renforcement de l'attractivité du pôle
- Limitation des impacts des activités sur l'environnement
- Décloisonnement pratique découverte patrimoniale et activités pleine nature
- Amélioration de la qualité des services et d'accueil
- Elaboration d'offres favorisant la mobilité douce

Moyens mobilisés en ingénierie : PNR, Lot Tourisme, Offices de tourisme Grand Cahors, Grand Figeac et Causse de Labastide-Murat, Villes et pays d'art et d'histoire du Grand Figeac et de Cahors, Conseil départemental du Lot, Syndicat mixte Célé Lot médian

Partenariat envisagé : Lot Tourisme, offices de tourisme Grand Cahors, Grand Figeac et Causse de Labastide-Murat, hébergeurs, AFCC, prestataires APN.

Eléments d'évaluation :

- Nombre d'activités APN proposées sur le pôle
- Nombre d'offres créées (mobilité douce et nature/patrimoine)
- Nombre de socio-professionnels bénéficiant d'un label ou marque de qualité
- Suivi de la qualité de l'eau
- Suivi des inventaires naturalistes

Axe 2 – Assurer la transmission et le partage des pratiques

Objectifs :

1) Favoriser la pratiques des APN auprès des publics en situation de handicap.
2) Elaborer des cycles de découvertes des APN à destination des habitants, des publics scolaires et des accueils de loisirs en intégrant les dimensions d'éducation à l'environnement et la sensibilisation aux changements climatiques.
3) Organisation d'événements de pratique et partage des APN.
4) Se doter d'outils d'observation afin d'assurer un suivi de la pratique des APN.

Résultats attendus :

- Facilitation d'accès à la pleine nature et à sa connaissance pour tous les publics
- Consolidation d'événements sports et loisirs de pleine nature
- Meilleure connaissance des publics et des pratiques

Moyens mobilisés en ingénierie : PNR, Communautés de communes du Grand Figeac et du Causse de Labastide-Murat, Communauté d'agglomération du Grand Cahors, Conseil départemental du Lot, Lot Tourisme, Syndicat mixte Célé Lot médian.

Partenariat envisagé : Comités départementaux sportifs (spéléologie, escalade), prestataires APN, Education nationale, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Lot (SDJES).

Eléments d'évaluation :

- Nombre de personnes par public cible ayant pratique des APN
- Nombre d'événements organisés
- Nombre de critères de suivi mis en place pour l'observation

Axe 3 – Planifier une communication et une promotion responsable

Objectifs :

1) Mettre en œuvre un plan de communication privilégiant l'avant et l'après saison.
2) Favoriser les clientèles de proximité en ciblant particulièrement les plus jeunes (15-34 ans).
3) Elaborer et commercialiser des séjours avec des agences réceptives dont des séjours pour personnes en situation d'handicap.

4) Appuyer une promotion digitale incitant un tourisme responsable soucieux de s'inscrire dans la transition écologique et informant des bons comportements.

Résultats attendus :
- Travail collectif sur la stratégie marketing
- Mise en marché d'une gamme de séjours PPN vallée du Célé
- Progression de la fréquentation des publics cibles jeunes et de proximité

Moyens mobilisés en ingénierie : PNR, Lot Tourisme, Offices de tourisme Grand Cahors, Grand Figeac et Causse de Labastide-Murat.

Partenariat envisagé : agences réceptives (Quercy découverte, Chamina, UMEN…), association et collectifs d'habitants

Eléments d'évaluation :
- Part de la clientèle 15-34 ans
- Part de la clientèle de proximité
- Nombre de séjours créés

Axe 4 – Animer et pérenniser le pôle de pleine nature

Objectifs :

1) Mettre en œuvre les missions d'ingénierie, de coordination globale, de pilotage, de promotion et communication du PPN vallée du Célé.
2) Renforcer et pérenniser la gouvernance élargie mise en place.
3) Intégrer la nécessaire adaptation aux changement climatiques et la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets du pôle.
4) Définir un fonctionnement et les modalités de financement de l'animation du pôle au-delà de l'appel à projet.

Résultats attendus :
- Conditions partenariales et budgétaires suffisantes afin de pérenniser le poste d'animation du PPN
- Définition d'une instance de gouvernance élargie

Moyens mobilisés en ingénierie : PNR

Partenariat envisagé : PNR, Communautés de communes du Grand Figeac, Communauté d'agglomération du Grand Cahors, Conseil départemental du Lot, Lot Tourisme, Syndicat mixte Célé Lot médian.

Eléments d'évaluation :
- Concertation avec les EPCI sur l'élaboration d'un modèle économique pour pérenniser l'animation
- Gouvernance élargie avec collectivités, Codep, associations
- Nombre de réunions du Copil, Cotech et groupes de travail

<u>Stratégie PPN vallée du Célé et stratégies régionales et départementales</u>

La stratégie proposée est en adéquation avec les stratégies du CRTL Occitanie et de l'Agence de développement touristique du Lot, notamment sur les axes suivants :

<u>Pour la stratégie du CRTL Occitanie (*voir annexe Feuille de route CRTL Occitanie 2023-28*)</u> :

- **Pôle qualité et transition** :
    - Axe 2 : Passer de modèles de production linéaires à des modèles à plusieurs dimensions, rentables, satisfaisants et tendant vers la neutralité sur l'impact sociétal.
    - Axe 3 : faciliter l'amélioration en continu et poursuivre la structuration qualité et durable des entreprises et des territoires pour augmenter leur capacité de résilience.
- **Pôle 3D** :
    - Axe 1 : Enrichir et qualifier les connaissances relatives à l'économie touristique.
    - Axe 3 : Favoriser la montée en compétences des acteurs.
- **Pôle communication et rayonnement** :
    - Axe 1 : Encourager les possibilités du « slow travel » pour un tourisme responsable et durable.
    - Axe 4 : S'entourer de prescripteurs et leaders d'opinion engagés.
- **Pôle marketing et attractivité** :
    - Axe 1 : Favoriser la mise en marché de l'offre régionale.
    - Axe 3 : Développer le tourisme de proximité à travers les loisirs.

<u>Pour la stratégie de Lot Tourisme (*voir annexe Schéma départemental du tourisme du Lot*)</u> :

- **Un haut niveau d'équipement et de services pour les touristes et les habitants** :
    - Orientation IA : Positionner le département du Lot comme un territoire d'excellence en matière d'itinérances douces.
    - Orientation IB : Diversifier les pratiques et maintenir un niveau élevé de qualité de l'offre d'activités de pleine nature.
    - Orientation IC : Capitaliser sur le caractère structurant des rivières pour consolider l'attractivité de l'offre touristique départementale.
    - Orientation ID : Structurer un véritable maillage territorial en matière d'équipements de loisirs et d'accueil des clientèles.
- **Une promotion ciblée et focalisée sur les périodes et filières à fort potentiel** :
    - Orientation IIA : Capitaliser sur le marché national et de proximité en s'appuyant sur des cibles à fort potentiel pour doper les ailes de saison.
    - Orientation IIC : Allier performance économique et communication responsable en s'appuyant essentiellement sur le numérique.
- **Un tourisme lotois performant, responsable et socialement acceptable :**
    - Orientation IIIA : Piloter une démarche active de prévention et de gestion des situations de conflits d'usages.
    - Orientation IIIB : Accompagner les opérateurs touristiques vers la qualité et la transition en faveur d'une offre responsable.
    - Orientation IIIE : Agir sur les mobilités durables et conditionner le soutien aux évènementiels.
- **Des politique touristiques coordonnées à fort levier pour les territoires :**
    - Orientation IVB : Offrir aux territoires et aux filières une offre de service permanente en matière d'ingénierie touristique.
    - Orientation IVC : Accélérer et démocratiser les usages de la data au service des territoires et des acteurs touristiques.

Périmètre du Pôle de Pleine Nature

Pôle de Pleine Nature Vallée du Célé

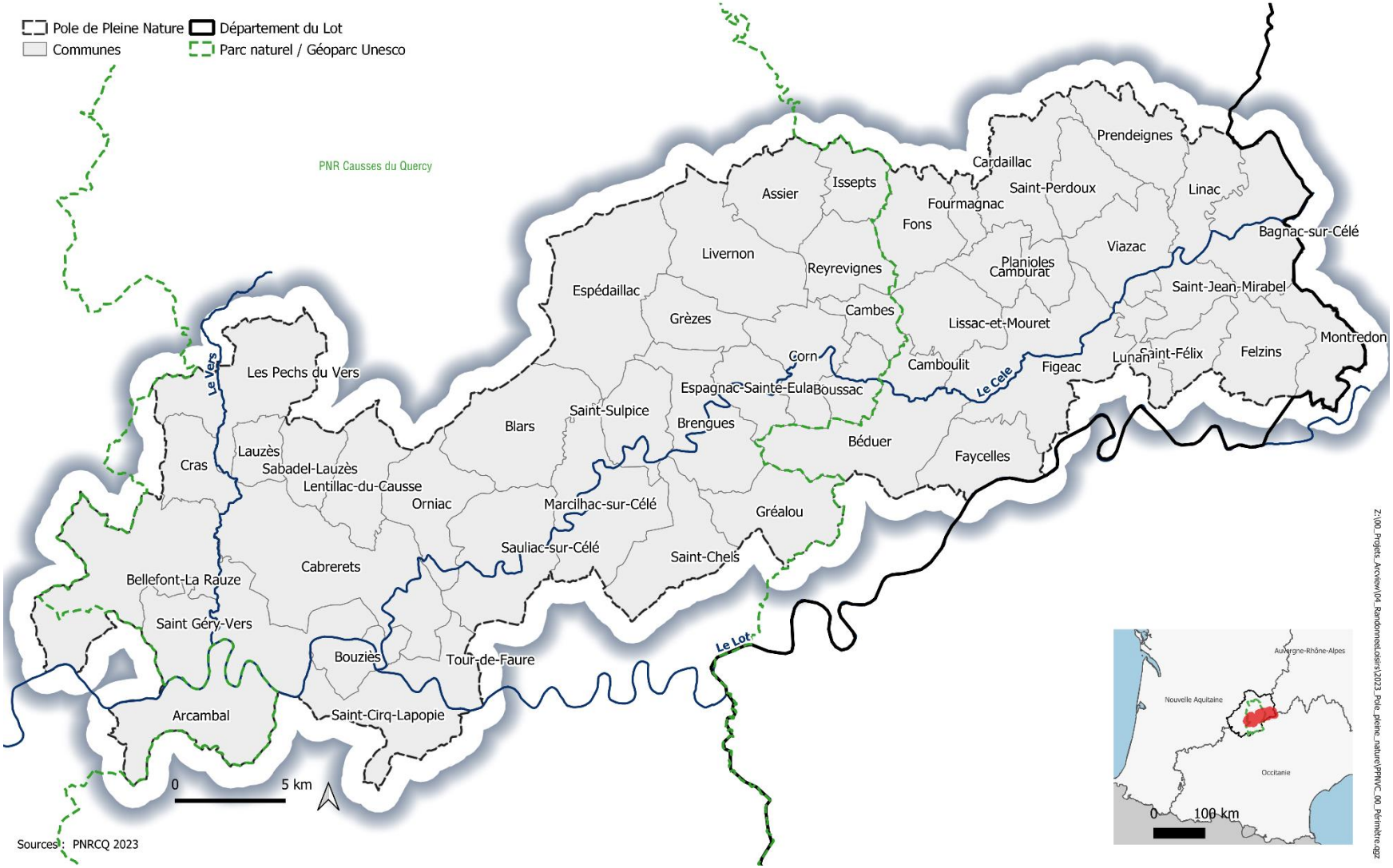

Sources : PNRCQ 2023

Z:\00_Projets_Archives\04_Randonnee\Loisirs\2023_Pole_pleine_nature\PPNVC_00_Perimetre.qgz